L'ÉCHO DES FAILAISES

Février / mars 2015

Journal de Leclercville

Volume 5, numéro 1









Le mot du maire

Chers citoyennes, Chers citoyens,

Le défi auquel le conseil municipal est confronté d'année en année dans la préparation du budget de la Municipalité est d'assurer le développement de la Municipalité tout en conservant les acquis, le tout, à l'intérieur d'un cadre financier limité.

Vous comprendrez facilement que, tout au long du processus, les membres du conseil municipal ont dû faire des choix tout en recherchant des modes de financement réalistes et équitables qui n'hypothèquent pas la situation financière de notre municipalité. À la lumière du budget 2015 qui vous est présenté, nous pouvons prétendre que l'objectif a été atteint.

Je voudrais également remercier tous les membres du conseil municipal et le personnel de la Municipalité pour leurs discussions et leurs interventions positives et constructives qui ont conduit à l'adoption du budget 2015.

Je vous invite donc à prendre connaissance du budget 2015.

Marcel Richard Maire



	BUDGET	BUDGET
	2014	2015
REVENUS:		
Taxes	683 812 \$	734 977 \$
Paiements tenant lieu de taxes	48 413 \$	2 600 \$
Autres revenus de sources locales	72 152\$	54 648\$
Transferts	658 218 \$	647 575 \$
Financement	0 \$	0\$
Autres revenus	12 000 \$	0.\$
Reserve	16405\$	0.\$
TOTAL DES REVENUS :	1 491 000 \$	1 439 800 \$
DEPENSES:		
Administration générale	215 500 \$	215 702 \$
Securité publique	82 669 \$	82 277\$
Transport	157 243 \$	159 703 \$
Hygiène du milieu	130 318 \$	118 561 \$
Amenagement, urbanisme,		
développement	27 000 \$	24 614\$
Loisirs et culture	42 500 \$	43 890 \$
Frais de financement	298 970 \$	298 153 \$
Autres activités financières	468 300 \$	496 900 \$
Autres dépenses (TPS, autres)	8 000 \$	0.2
Activités d'investissement	60 500 \$	0.\$
TOTAL DES DEPENSES :	1 491 000 \$	1 439 800 \$
REVENUS D'AFFECTATIONS		
Réserve financière d'aqueduc		3 910 \$
Réserve financière assainissement		2 280 \$

Veuillez noter qu'il y a un **CHANGEMENT DE NUMÉRO DE FAX**

À LA MUNICIPALITÉ DE LECLERCVILLE

819 599-0550

Mot de l'inspecteur

Le 19 janvier dernier a eu lieu une séance de consultation sur de nouveaux projets de règlements. Voici donc un bref survol du contenu de cette réunion.



Le premier projet visait à diviser l'actuelle zone RA4 en deux parties, en créant la zone RA6 (rue St Alexis) alors que la rue Agnès Slayden demeure dans la zone RA4. Cette division semblait nécessaire pour l'application de la modification dont il sera question au point suivant, notamment pour préserver la caractéristique architecturale (clôtures) des maisons « du seigneur ».

Le second projet vise à harmoniser la règlementation sur l'implantation et l'entretien des clôtures et haies dans les zones dites « de la basse ville », soient les

zones RA3 (rues St Joseph, St Pierre, Ste Philomène, Du Quai), RA6 (rue St Alexis) et M3 (Rue Marie-Victorin, partie au bas de la côte), cette dernière zone étant intercalée entre les deux précédentes. Dans ce secteur, les terrains sont de petite dimension et plusieurs résidences sont situées tout près de la rue. À plusieurs endroits, il est possible de voir le fleuve ou la rivière. On comprend aisément que des clôtures ou des haies trop hautes ou situées trop près de la rue peuvent grandement nuire à l'esthétique de cette partie du village.

C'est pour cette raison que la règlementation de la zone RA3 avait été modifiée il y a quelques années afin d'y interdire l'implantation de haies ou de clôtures dans la marge avant de la maison et pour limiter à 1 mètre la hauteur de celles qui sont implantées en cour latérale ou arrière (les commerces peuvent toutefois jouir d'une clôture plus haute, pour fins de protection). Le projet vise à appliquer ces normes dans tout le secteur (zones RA3, RA6 et M3) Cette règlementation est beaucoup plus adaptée aux caractéristiques de cette partie du village et contribuera à conserver le charme typique de ce milieu. N'oubliez pas qu'un permis est requis pour l'implantation d'une haie ou d'une clôture.

Finalement, lors de cette réunion, des explications furent aussi fournies concernant l'adoption par la MRC d'un règlement sur la foresterie et le déboisement en terre privée, règlement dont l'application relève de la municipalité. En fait, ce règlement améliore celui qui était en vi-

gueur sur le même sujet, principalement en introduisant plusieurs précisions sur les techniques de foresterie utilisées. Pour « faire simple », disons que l'objectif majeur est d'éliminer les pratiques de ces « scalpers de lots » qui récoltaient tout le bois sur un lot et se dépêchaient de revendre le tout une fois complètement dégarni, laissant derrière eux un terrain saccagé.



De facon globale, il encadre les pratiques forestières, afin de préserver la forêt et sa régénération. Les coupes de plus grande envergure nécessitent toujours un permis et sont nettement plus encadrées. Plusieurs coupes partielles de petite envergure sont autorisées sans permis. Le règlement autorise ainsi différents types de coupes « par pied d'arbre » (jardinage, éclaircies, récupération etc.) et permet la récolte de 40 % des tiges marchandes sur une période de 10 ans. Notons que ce règlement précise aussi que pour Leclercville, il n'est plus possible d'agrandir la superficie en culture sur un lot aux dépens de la superficie boisée. Comme ce règlement est plutôt technique et touche de nombreux points, je vous suggère de me contacter si vous aviez besoin de plus amples informations.

Enfin, pour finir en beauté cette chronique, est- il nécessaire de rappeler que l'hiver n'est pas tout à fait terminé et qu'il y aura sûrement d'autres chutes de neige. C'est un petit rappel pour éviter le stationnement dans les rues, pour ne pas envoyer votre neige dans ou en bordure de rue et pour prendre des mesures afin d'éviter que la neige qui tombe de votre toit ne cause des dommages aux bien ou pire, ne blesse personne.

Bonne saison des sucres et à la prochaine!

L'inspecteur



NOUVELLES MUNICIPALES

Décembre 2014

Le conseil municipal renouvelle le contrat de service de transport adapté de Lotbinière - Lobicar.

Le conseil municipal impose un taux d'intérêt de 8% pour les créances municipales.

Le conseil municipal renouvelle les contrats de service de l'assainissement des eaux usées, de la voirie et de l'eau potable avec les Entreprises Édouard Paquette au même coût que l'année 2014.

Le conseil municipal retient les services de la firme Arrakis Consultants inc. pour le suivi de l'exploitation d'aquifère au coût de 2 855 \$ plus les taxes.

Le conseil municipal nomme M. Benoit Lemay, maire suppléant pour l'année 2015.

Le conseil municipal engage Marie-Pierre Deschênes à titre de secrétaire administrative.

Janvier 2015

En ce début d'année 2015, une nouvelle administration à la mairie, soit Diane Laroche directrice générale et Marie-Pierre Deschênes secrétaire administrative, le conseil municipal vous invite à venir les rencontrer à la mairie pour toute demande et/ou information concernant des dossiers municipaux.



COFFRE AUX TRÉSORS

Dans le cadre des Fêtes du 150e de notre belle municipalité, nous vous avons déjà proposé le projet de créer un véritable trésor de village, un trésor que les générations futures auront le plaisir d'ouvrir et de compléter dans 25 ans ! Imaginez la joie et la surprise de vos enfants, petits-enfants ou arrière-petits-enfants quand ils assisteront à l'ouverture du coffre !

Pour participer, il suffit de réunir ce que vous souhaitez inclure dans le coffre. Ce pourrait être des photos de famille, des écrits, des notes, des messages, des documents spéciaux (arbre généalogique, faire-part, invitations, certificats, mérites de ferme, etc.), des petits objets (bague, collier, clés, etc.). Laissez aller votre imagination! Le plus important est qu'il faut pouvoir faire entrer tous ces souvenirs dans une enveloppe 8,5" x 11". Vous devez inscrire sur l'enveloppe le nom de la personne (vous pouvez inscrire plus d'un noms) à qui l'enveloppe doit être remise ainsi que l'adresse, numéro de téléphone, numéro de cellulaire ainsi que l'adresse courriel. N'oubliez pas d'inscrire le plus de détails possibles sur vos effets tels que l'année, les gens impliqués, les lieux et autres informations pertinentes! Nous rajouterons différents objets d'actualité ainsi que plusieurs articles promotionnels du 150e!

Pour participer, vous n'aurez qu'à apporter vos souvenirs au bureau de la mairie <u>avant le 30 avril 2015.</u> Un coin prévu est aménagé et les enveloppes vous seront fournies sur place. Une plaque portant la mention « À ouvrir en 2038», soit pour la commémoration du 175e de notre municipalité sera créée. Le lieu de l'enfouissement et les détails de la cérémonie vous seront communiqués au printemps prochain!

Transmettre son patrimoine, laisser une trace de soi, 25, 50, 100, 1000 ans après... Ne manquez pas la chance de participer à ce projet unique! Venez déposer votre enveloppe pour les générations futures!

N'hésitez pas à communiquer avec Linda Bernier au 819-292-3331 ou Raphaëlle Lemay au 819-292-3452 pour des questions additionnelles.



Des nouvelles de la CDECL

Suite à une année 2014 remplie de célébrations, la CDECL désire poursuivre la fête et garder la municipalité vivante. Pour ce faire, il y aura diverses activités d'organisées durant l'année 2015.

Pour débuter, une pièce de théâtre aura lieu à la salle municipale de Leclercville, les 27 et 28 mars prochain. La troupe de théâtre « Les Bons Amis » vous divertira avec la pièce « J'Y CROIX PAS ». Vous pourrez profiter d'une soirée de théâtre seulement, le vendredi 27 mars ou d'un souper-spectacle, le samedi 28 mars. Les billets seront en vente dès le 15 février au coût de 15\$ pour le théâtre seulement et de 35\$ pour le souper-spectacle.

Ensuite, les 10 et 11 juillet 2015 aura lieu la première édition du festival de Leclercville. Le nom n'étant pas encore déterminé, il vous reste encore quelques semaines pour donner vos suggestions à la municipalité. Cependant, nous vous confirmons que la spectaculaire course de tacots sera de retour le samedi 11 juillet, avec encore plus de participants!



De plus, nous avons le plaisir de vous annoncer le nom des groupes qui animeront vos soirées. Pour débuter la fin de semaine, le groupe hommage The Hooks, avec Isa-RIBUTE.COM belle Desjardins de rock 100.9, suivi du groupe hommage à Off-

spring, Hit That. Une soirée endiablée qui vous fera bouger très tard, avec des succès rock et populaires.

Ensuite, les festivités du samedi soir débuteront avec le très populaire méchoui, suivi d'une presta-

tion de l'excellent LBA Band ou plus connu sous le nom de la Banquette Arrière. D'autres détails seront dévoilés lors des prochaines éditions de votre journal local, donc soyez attentifs. Si toutefois vous avez des questions, vous pouvez toujours communiquer avec Benoît Lemay ou Steve Demers, qui se feront un plaisir de vous renseigner du mieux qu'ils le pourront.

Steve Demers. Responsable du comité de financement de la CDECL



CLUB FADOQ MESSAGER DE L'AMITIÉ DE LECLERCVILLE ACTIVITÉS À VENIR

15 fév.,13h00 Gala musical de la ST-Valentin (voir détails page ..)

22 fév., 20h00 Soirée de danse à la Salle municipale. 24 fév., 13h00 Bingo suivi de cartes, à la petite salle 22 mars, 20h00 Soirée de danse à la salle municipale 24 mars, 13h00 Bingo suivi de cartes à la petite salle.

Note! Nous organiserons probablement une partie de sucres en mars. Détails à venir.

Important! Vu l'immense succès remporté par notre Club ces trois dernières années, nous participerons à nouveau au « Défi Chaque minute compte » cette année. L'évènement se tiendra du 1^{er} mars au 11 avril.

Vous pouvez obtenir vos feuilles de participation à partir du 16 février chez : Ro-

lande Laliberté Tel : 292 2890

Nicole Lemay 3487 Jocelyne Bernier 3440 Lisette Germain 2931 Emélie Lemay 2526

Participez en grand nombre!!!

GALA MUSICAL DE LA SAINT-VALENTIN

À l'occasion de la Saint-Valentin, le Club FADOQ de Leclercville organise un grand Gala Musical.

Quand? Dimanche, le 15 février 2015, à 13:00 hrs.

Ou? Au Centre Communautaire de Leclercville

Qui? Orchestre Robert Hébert et Jean-Charles

Coût? Musiciens Participants 3.00\$

Public 5.00\$



Bar et sandwichs sur place. Inscription des participants sur place à 11:00 hrs.

Pour info: Émilie, Tel 819 292 2526

Croisière au lac Memphrémagog

Le Club FADOQ de Leclercville oganise un voyage : « Escapade et croisière au Lac Memphrémagog », pour jeudi le 23 juillet 2015. Venez avec nous vivre une expérience unique à bord du « Grand Cru », un tout nouveau bateau luxueux et confortable, dans une ambiance raffinée. Venez prendre un repas gastronomique, dans un décor incomparable.

Le programme de la journée :

8h00	Départ en autocar de luxe de la Salle municipale de Leclercville.
10h30	Embarquement à bord du Grand Cru au quai de Magog
11h00	Dîner-croisière sur le lac Memphrémagog. Repas gastronomique, deux
	menus au choix.
12h30	Escale à Georgeville, visite de ce pittoresque village historique
13h30	Embarquement et suite de la croisière
15h00	Arrivée et débarquement au quai de Magog
15h40	Visite de la fameuse Abbaye St- Benoît-du-Lac
17h30	Souper à la Brasserie Le Dauphin à Sherbrooke
19h00	En route - Arrivée à 21h00

Prix: 179.00\$ par personne

Comprend: Transport en autocar de luxe, Guide accompagnateur, La croisière (3 heures +escale) 1 dîner, 1 souper, les visites (Taxes et service inclus)

SVP, Faire réservations, avec dépôt de 20.00\$, à Émélie B. Lemay, avant le 31 mars 2015



Info: 819 292 2526

VENEZ EN GRAND NOMBRE, POUR UNE JOURNÉE INOUBLIABLE



Des nouvelles des Fermières de Leclercville

Les Fermières sont en mode création pour la réalisation des pièces pour le concours d'artisanat textile 2015. Le congrès régional aura lieu, cette année, à Saint-Édouard le 2 mai 2015.

Comme mentionné lors du dernier journal le tricot graffiti, demandé pour la route des graffitis à l'été 2015 dans le cadre des 100 ans d'histoire des CFQ, n'est pas encore réalisé. La décision se prendra lors de notre prochaine réunion le 10 février prochain.

1ère capsule des 100 ans d'histoire.....des CFQ

Les Cercles de Fermières du Québec (CFQ) initialement créés par deux agronomes du gouvernement du Québec en 1915, avaient pour but de répondre à l'exode rural en revalorisant la vie sur la terre. Ils devinrent la première association féminine québécoise. Jusque dans les années 1950, les Cercles répondaient à un important besoin d'éducation des femmes à la campagne. Nombreuses étaient celles qui devaient s'occuper du foyer et de la terre sans avoir les connaissances pour être autosuffisantes.

Les Cercles offraient à leurs membres des graines, des poussins, de la laine, des métiers à tisse, des plans de fraises et des cours d'horticulture et de couture, soit beaucoup de ressources pour améliorer le quotidien des familles à moindre coût. Les réunions mensuelles des Cercles, réservées aux femmes, donnaient à ces dernières l'occasion de discuter entre elles et de s'entraider, en plus d'un droit de parole dans la communauté. Cet engagement dans le domaine public valorisait le rôle des femmes au sein de la société et brisait leur isolement.

Jocelyne Bernier
Comité communication

O.T.J. de Leclercville

Le 27 novembre dernier a eu lieu notre assemblée générale annuelle. M Rémi Auger a été élu directeur en remplacement de M. Gilbert Auger. Le conseil d'administration est composé de 10 directeurs élus et 2 représentants de la Municipalité de Leclercville. La secrétaire-trésorière est également élue directrice du Comité des loisirs

Le 31 janvier dernier avait lieu notre tournoi de hockey-bottine annuel. Les résultats vous seront communiqués dans le prochain journal.

Merci à M. Alphonse Laliberté pour ses services offerts afin de permettre au Comité des loisirs d'offrir une belle patinoire extérieure pendant toute la saison hivernale. Merci à tous les directeurs et bénévoles qui s'impliquent, de près ou de loin, dans la réalisation de nos activités de financement.

En terminant, je vous annonce ma démission du comité des loisirs. Après plusieurs semaines de réflexion, je suis convaincue d'avoir réalisé un défi de taille et maintenant je vous dis : Donnez au suivant. Ce fut pour moi un plaisir de travailler avec tous les directeurs présents pendant toutes ces années. Je resterai disponible pour faire du bénévolat, mais avec beaucoup moins de responsabilités. Merci à tous les élus de m'avoir fait confiance.

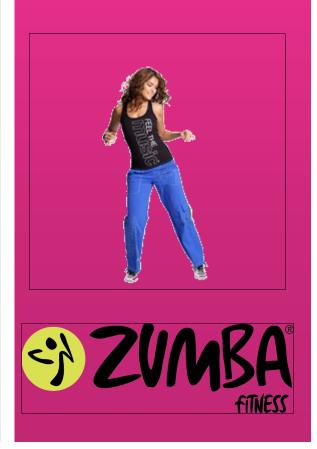
Jocelyne Bernier, Secrétaire trésorière

Cours de Zumba à Leclercville

Le Zumba vous est offert à Leclercville pour la session du printemps à partir de jeudi le 26 mars 2015 de 18h30 à 19h30 pour 12 semaines. Le coût est de 120 \$ et le cours se donnera au Chalet des loisirs.

Pour information, veuillez communiquer avec Madame Nathalie Guilbert au 819-233-2982.

Pour inscription, téléphonez à Linda Bernier 819-292-3331 ou Johanne Lemay 418-796-2310.



février 2015

mars 2015

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
I Debut du défi Chaque minute compte	C4	¢r ₃	4 Atelier sur la santè mentale	5	9	7
o ₀	6	10	11	12 Rendez-vous emploi Lothinière	13	14
15	16	17	18	61	20	21
22 Soirde danse Fadoq	23	24 Bingo et cartes Fadoq	25	26 Debut des cours de zumba	27	28
29	30	31				

DÉMADDAGE





Vos idées. Nos ressources. **Votre succès.** 418 728-2205 cldlotbiniere.qc.ca

175, boulevard Laurier Laurier-Station (Québec) GOS 1NO

TDANCEEDT



Le CLD de Lotbinière est la référence en matière d'information économique pour le territoire de la MRC de Lotbinière.

Si vous avez des questions sans réponse pour votre projet d'affaires, si vous désirez atteindre de nouveaux sommets ou développer de nouvelles stratégies d'affaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous!

CDOISSANCE

	DEWARRAGE	CROISSANCE	IRANSFERI
pre	ne équipe professionnelle ête à vous accompagner our :	Une équipe innovante prête à vous accompagner pour :	Une équipe d'expérience prête à vous accompagner pour :
•	alider votre idée d'affaires	Développer de nouveaux marchés	Établir votre plan de relève
		marones	Consolider votre structure fi-
Éla	aborer votre plan d'affaires	Implanter de nouvelles straté-	nancière
Re	echercher des partenaires	gies d'affaires	Accompagner et référer
		Former, informer et référer	

Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/cldlotbiniere 418 728-2205 | www.cldlotbiniere.gc.ca

REER-CELI – Pour vous sentir libre et profiter pleinement de votre retraite

Date limite pour cotiser au REER: 2 mars 2015

Prenez rendez-vous avec votre conseiller financier

819 298-2844 ou sans frais 1 866 298-2844

Cotisez via AccèsD

- en téléphonant au 1 800 CAISSES
- en ligne au desjardins.com

desjardins.com/ReerCeli





ModelEntrepôt

Ce magasin/entrepôt a comme objectif principal d'offrir aux gens de chez nous et des environs la possibilité de se procurer des planchers de bois franc de qualité, fabriqués dans notre région, et ce à prix très abordable.

Nous avons plus de 50 000 pieds de bois franc en inventaire (fin de lots et produits hors standards) se détaillant à partir de 0.995 du pied carré.

Nous offrons plus de 5000 possibilités, venez nous voir, ça vaut le détour!

Achetez Québécois et encouragez l'économie des gens d'ici!



Suivez nous sur Facebook ou écrivez-nous au model.entrepot@hotmail.com





Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

SILENCE

Saint-Joseph-de-Beauce, le 27 janvier 2015 - C'est le 1st février qu'aura lieu l'ouverture de l'exposition intitulée «Silence» de l'artiste Fernande Forest, exposition axée sur le retour aux sources, à l'essence de la vie. L'exposition sera présentée du 1st février 2015 au 29 mars 2015 au Musée Marius-Barbeau de Saint-Joseph-de-Beauce.

Fernande Forest est née à Bonaventure, en Gaspésie. Depuis 30 ans, elle demeure à Rimouski dans la région du Bas-Saint-Laurent, où elle exerce également la profession de graphiste pour sa propre compagnie. Elle affirme que sa formation en graphisme se répercute dans ses projets de créations et inversement, sa créativité artistique est mise à profit dans ses designs graphiques. De plus, le fait d'être graphiste se reflète dans ses œuvres par son désir de communiquer un message et une émotion à travers son travail de numérisation. On peut lire ses photographies avec une vision cyclique, c'est-à-dire qu'elles se rattachent aux différents stades de la vie.

La commissaire de l'exposition, madame Louise Senécal, développe avec le personnel du musée une activité d'animation afin de faire découvrir différemment les œuvres. La commissaire invite la population à visiter cette exposition qui met en valeur «Le grand poème des cycles de la vie».

L'exposition «Silence» fait appel à notre sensibilité non seulement par rapport à la nature qui nous entoure, mais surtout en ce qui a trait à notre propre nature humaine, laquelle nous conduit inévitablement à la mort. «Silence» de Fernande Forest provoque des questionnements sur notre existence et sur les traces que l'on laisse derrière soi...

À propos du Musée Marius-Barbeau

Le Musée Marius-Barbeau est ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 16 h 30 et le dimanche de 13 h à 16 h. Pour plus d'information sur le Musée Marius-Barbeau vous pouvez consulter le site internet www.museemariusbarbeau.com ou communiquer avec nous par courriel ou téléphone : animation@museemariusbarbeau.com ou 418 397-4039.

- 30 -

L'artiste est disponible pour des entrevues, veuillez communiquer avec nous.

Laurence Nadeau-Larochelle, responsable de l'animation

Musée Marius Barbeau

418 397-4039

animation@museemariusbarbeau.com

139, rue Sainte-Christine Suite 200 Saint-Joseph-de-Beauce, Qc G0S 2V0

Téléphone: (418) 397-4039 Télécopieur: (418) 397-6151

www.museemariusbarbeau.com courriel: info@museemariusbarbeau.com





- JE RECHERCHE UN EMPLOI
- **O** JE SUIS ÉTUDIANT
- JE SOUHAITE RETOURNER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL



RENDEZ-VOUS

EMPLOI LOTBINIÈRE S EMPLOI ÉTUDIANT

PLUSIEURS ENTREPRISES DU SECTEUR MANUFACTURIER, AGRICOLE, DE L'ALIMENTATION ET DE SERVICES AVEC DE NOMBREUX POSTES À COMBLER.

12 H À 19 H SALLE COMMUNAUTAIRE SAINT-APOLLINAIRE 83, RUE BOUCHER

SORTIE 291 AUTOROUTE 20

SERVICES GRATUITS:

- CONSEILS EXPRESS
 (CV, RECHERCHE D'EMPLOI...)
- PHOTOCOPIES

emploi-lotbiniere.com



Heures d'ouverture de la Maison :

Lundi au jeudi: 9 h à 12 h

13 h à 16 h

Vendredi: 9 h à 12 h

ACTIVITÉS FÉVRIER 2015 Inscription: 418-881-3486

22 février Brunch familial

Nous nous préparons à célébrer notre 25^e anniversaire et nous vous invitons à y participer puisque vous êtes des artisans de notre histoire. Billets en vente à la Maison de la Famille de Lotbinière.

Brunch Familial



La Maison de la Famille vous invite à venir célébrer son 25e anniversaire le dimanche 22 février 2015



à 11 h au Complexe des Seigneuries de St-Agapit Une messe sera célébrée à 10 h à l'église de Saint-Agapit En présence de l'Exécutif d'état



En collaboration avec les Chevaliers de Colomb et la Fondation de la Maison de la Famille





Admission: Adulte : 15 \$ 6 à 12 ans : 8 \$ 0 à 5 ans : Gratuit

25 février L'allaitement ça s'apprend



Formatrice: Christine Leclerc, inf.

L'allaitement maternel peut parfois être difficile.

Dans cet atelier, vous recevrez toutes les informations nécessaires pour relever les défis de l'allaitement.



Heures d'ouverture de la Maison :

Lundi au jeudi: 9 h à 12 h

13 h à 16 h

Vendredi: 9 h à 12 h

ACTIVITÉS MARS 2015

1 mars:

La stimulation psychomotrice chez le nourrisson

Conférencière : Sophie Tanguay, massothérapeute, St-Flavien



Le bébé naît avec plusieurs réflexes importants pour son développement actuel et futur. Connaître et reconnaître les ressources de chaque bébé dès sa naissance.

12 mars

Ateliers de croissance personnelle par la danse

Animatrice : Amélie Séguin Gougeon

Jeudi 13 h 30 – 15 h

Série de 5 rencontres :12, 19, 26 mars 2, 9 avril

Comment enrichir sa vie, conquérir sa liberté intérieure, devenir l'artisan de sa vie. Une opportunité de croissance pour un plus grand bonheur et une ouverture aux autres.

Thèmes : Plaisir, estime de soi, rencontre de mon potentiel, contrôle de mes peurs, hausse d'énergie.

17 mars

Le CALACS à Tire-d'Aile : une ressource du milieu

Conférencière : Myriam Gill, intervenante CALACS à Tire-d'Aile



Une problématique des plus taboues ... les agressions sexuelles.

Découvrons les différentes formes, les mythes, les préjugés, les conséquences possibles et les attitudes à adopter en cas de dévoilement.

25 mars

Pour vivre une vie épanouie, reprendre mon pouvoir

Formatrice: Hélène Filteau, t.s.



Le bonheur est à ma portée. Pour y arriver, j'apprends à cultiver l'ouverture du cœur et la présence.

29 mars

Les devoirs et les leçons à la maison

Conférencière : Micheline Boule, enseignante retraitée

Que ce soit pour vos premiers enfants ou les plus vieux, des réponses à vos questions ...trucs et astuces pour les parents.

Activités et services gratuits

Information et inscription: 418-881-3486 81, rue Rousseau, St-Apollinaire, GOS 2E0

maisonfamillelotbiniere@globetrotter.net // www.maisonfamillelotbiniere.com

APPELÀ TOUS!

La santé mentale!

Mais késsé ça ??

À mettre à

4 MARS de 13h30 à 15h

votre agenda!!

Au 7440 Marie-Victorin (centre multifonctionnel)

LOTBINIÈRE





117, rue Principale St-Flavien, GOS 2M0

Groupe d'entraide: 418-728-2085

oasisdelotbinière@globetrotter.net www.oasisdelotbiniere.org

VENEZ PARTICIPER GRATUITEMENT À NOTRE CAFÉ-ATELIER!

Il y a 1001 raisons pour venir nous rencontrer!

- Parce que vous voulez en APPRENDRE plus sur la santé mentale!
- Parce que vous avez des QUESTIONS sur le sujet!
- Parce que vous avez envie d'en SAVOIR plus sur L'Oasis!
- Parce que vous voulez passer une APRÈS-MIDI ENRICHIS-SANTE et en BONNE COMPA-GNIE!

N'hésitez-pas à nous téléphoner si vous désirez plus d'informations. Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Québec * *

L'HIVER : MÉFIEZ-VOUS DU MONOXYDE DE CARBONE

Au cours des dernières semaines, 4 cas d'intoxications au monoxyde de carbone (CO), dont certains importants, ont été signalés aux Services de santé et environnement de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches. Pendant la période hivernale, le nombre d'intoxications au CO connaît une hausse en raison, notamment, du fonctionnement accru des appareils de chauffage non appropriés, mal entretenus ou encore de l'utilisation de moteurs ou de véhicules dans des abris ou des garages. La population est invitée à la prudence.

Des symptômes à ne pas négliger

Le CO ne se voit pas, ne se sent pas et ne goûte rien. Respiré en quantité, il peut causer des malaises sérieux, laisser des séquelles graves et même provoquer la mort. Les symptômes de l'intoxication au CO varient selon la durée de l'exposition et la concentration de gaz. Maux de tête, nausées, fatigue et somnolence, étourdissements ou perte de conscience peuvent survenir quelques minutes ou plusieurs heures après l'exposition. Dans tous les cas, les intoxications au CO doivent être prises au sérieux.

Des pratiques simples et accessibles pour prévenir les intoxications

- Ne pas démarrer ou laisser en marche, votre voiture ou votre souffleuse à neige à l'intérieur de votre garage ou de votre abri d'auto, même avec la porte ouverte.
- Ne pas démarrer votre voiture avant de l'avoir dégagé de la neige lors de grosses accumulations.
- Ne pas utiliser vos appareils de camping au propane dans la maison lors d'une panne d'électricité.
- Ne pas utiliser le four d'une cuisinière au propane ou au gaz naturel pour chauffer votre logement.
- Faire ramoner annuellement la cheminée de votre poêle ou de votre foyer.
- Faire vérifier votre système de chauffage chaque année.

Un avertisseur de CO: pour assurer votre sécurité et celle de vos proches

L'utilisation d'un avertisseur de CO est le seul moyen efficace pour détecter la présence de ce gaz dans l'environnement immédiat. Actuellement, seulement le tiers des ménages possèdent un avertisseur. Il est possible de se procurer un avertisseur de CO dans la plupart des quincailleries et des grandes surfaces. Les prix varient de 25 \$ à 70 \$ selon le modèle. La pile de l'avertisseur doit toujours être chargée, il importe donc de la vérifier ou de la changer régulièrement.

Agissez rapidement

Si vous avez des symptômes d'intoxication ou si l'avertisseur de CO sonne : quittez les lieux et dirigez-vous à l'extérieur. Composez le 9-1-1 ou appelez le Centre antipoison du Québec au 1 800 463-5060. Laissez la porte ouverte en quittant les lieux afin d'aérer complètement l'endroit. Attendez l'autorisation d'un pompier pour retourner à l'intérieur, même pour quelques minutes.

Si votre avertisseur de CO sonne, mais que vous n'avez pas de symptômes : composez le 9-1-1. Ouvrez les portes et les fenêtres. Si possible, coupez l'alimentation des sources de monoxyde de carbone. Quittez les lieux et dirigez-vous à l'extérieur. Attendez l'autorisation d'un pompier pour retourner à l'intérieur, même pour quelques minutes.

Pour en savoir plus, consultez le site Internet du Ministère de la Santé et des Services sociaux : http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?monoxyde_de_carbone

Source: Service des communications, ASSSCA

Téléphone: 418 386-3553



LE SMOG ET SES EFFETS

Sainte-Marie, le 19 décembre 2014 – Les conditions météorologiques durant l'hiver sont parfois propices à une détérioration de la qualité de l'air favorisant la formation de smog. Le smog se caractérise par l'apparition dans l'air d'une brume jaunâtre principalement constituée de particules fines, potentiellement toxiques et polluantes. Les avertissements de smog sont généralement diffusés dans les bulletins météorologiques.

Les effets sur la santé

La majorité des personnes ne ressentent pas d'effets significatifs sur leur santé. Cependant, les personnes atteintes de problèmes respiratoires ou cardiaques, les personnes âgées et les jeunes enfants peuvent être affectés par la présence de smog, tout comme les personnes effectuant des activités physiques intenses à l'extérieur. Les effets du smog sur la santé peuvent se manifester par une irritation des yeux, du nez et de la gorge, de la toux, une respiration plus difficile et de l'essoufflement.

Quoi faire?

Les personnes plus susceptibles de ressentir les effets causés par le smog, et celles prévoyant s'adonner à des activités physiques intenses à l'extérieur, sont invitées à restreindre la durée et l'intensité de leurs activités à l'extérieur durant les épisodes de smog.

Pour les mois à venir, informez-vous de la qualité de l'air et surveillez les avertissements de smog qui sont diffusés dans les médias et sur le site Web d'Environnement Canada : www.ec.gc.ca/info-smo Consultez le site du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques pour connaître l'indice de la qualité de l'air au Québec : www.mddelcc.gouv.qc.ca/air/iq Référez-vous au service Info-Santé (8-1-1), si vous avez des questions portant sur la qualité de l'air ou sur ses effets sur la santé

Il est possible de retourner à des activités extérieures de durée et d'intensité normales dès que la fin de l'épisode de smog est annoncée.

Contribuer à réduire les niveaux de smog

Le chauffage au bois constitue un élément important de pollution. Un poêle à bois émet autant de particules fines dans l'atmosphère en 9 heures d'utilisation, qu'une voiture durant une année complète. S'il ne représente pas leur unique moyen de chauffage en saison froide, nous invitons les citoyens des villes et municipalités à éviter d'utiliser leur poêle ou foyer au bois pendant les périodes de mauvaise qualité d'air. Ne pas laisser inutilement tourner le moteur de son véhicule ou encore, utiliser le transport en commun et le covoiturage sont aussi des gestes qui contribuent à améliorer la qualité de l'air, et ce, en tout temps.

Source: Service des communications

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Téléphone : 418 386-3553

GRIPPE : PRENDRE LA MEILLEURE DÉCISION POUR VOUS ET VOS PROCHES

Chaque année, la grippe touche un grand nombre d'individus en même temps. Bien souvent, devant l'apparition des symptômes, notre premier réflexe est de se rendre à l'urgence. Afin d'éviter des déplacements inutiles ou des délais indus, référez-vous au tableau ci-dessous pour savoir quoi faire selon les symptômes de la grippe et leur gravité.

Symptômes	Décision
Vous avez une fièvre soudaine et les symptômes suivants : toux, fatigue, maux de tête, douleurs musculaires, malaise généralisé important qui dure plusieurs jours.	Vous avez probablement la grippe. Soignez-vous à la maison. Évitez les contacts directs avec votre entoura- ge.
Vous présentez en plus, un des symptômes suivants : essouf- flement, difficulté à respirer, douleur lors de la respiration.	Consultez le jour même, un médecin en clinique médicale ou en GMF. Appelez pour connaître les plages horaires disponibles.
Vous présentez aussi un des symptômes suivants : difficulté à respirer qui persiste ou qui augmente soudainement, lèvres bleues, raideur au cou, difficulté à bouger, somnolence, confusion, désorientation, convulsions, absence d'urine depuis 12 heures, incapacité de se nourrir ou de boire.	Rendez-vous sans attendre à l'ur- gence de votre centre hospitalier.

Source: Outil d'aide à la décision, MSSS.

Chez les enfants, les nausées, les vomissements, la diarrhée et les douleurs au ventre sont considérés comme des symptômes normaux de la grippe. Cependant, si votre bébé de moins de 3 mois a de la fièvre ou si votre enfant a de la fièvre et semble très malade, manque d'énergie et refuse de jouer, rendez-vous à l'urgence.

Si vous avez des doutes ou que vous êtes une personne vulnérable (personnes âgées, femmes enceintes, enfant de moins de 2 ans, personnes atteintes de maladie chronique), nous vous recommandons, avant de vous déplacer, de communiquer avec Info-Santé, au 8-1-1, afin de faire évaluer votre état de santé par une infirmière qui saura vous guider.

Pour des conseils sur les soins recommandés et pour connaître la liste des ressources offrant des consultations médicales sans rendez-vous, visitez le Portail Santé Mieux-être: www.sante.gouv.qc.c.

En cette période des Fêtes, rappelons que les précautions habituelles telles que, se laver les mains souvent, utiliser une solution aseptisante en l'absence de lavabo, tousser ou éternuer dans le pli du coude plutôt que dans sa main, demeurent de mise pour éviter la transmission de la grippe. **Rappelons cependant que la vaccination demeure encore la meilleure protection**. Référez-vous à votre centre de santé et de services sociaux (CSSS) pour connaître les horaires des cliniques de vaccination ou pour prendre un rendez-vous.

Source: Service des communications

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Téléphone : 418 386-3553



Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église Leclercville (Québec) GOS 2K0 Téléphone : (819) 292-2331 Télécopieur : (819) 599-0550

mun.leclercville@videotron.ca www.munleclercville.gc.ca



Membres du conseil municipal:

Marcel Richard (maire)

Benoit Lemay (conseiller siège 1)

André Leduc (conseiller siège 2)

Sylvie Lemay (conseillère siège 3)

Bruno Desrochers (conseiller siège 4)

Daniel Lemay (conseiller siège 5)

Denis Auger (conseiller siège 6)

Directrice générale : Diane Laroche Secrétaire adm. : Marie-Pierre Deschênes

Dir. travaux publics : Édouard Paquette

Téléphone : (819) 292-3229

Cell. (418) 971-0055

Permis: Gilles Lamontagne (819) 292-2331

Salle municipale et location : Yvan Leroux (819) 599-0500

Location du chalet des loisirs : Sylvie Levasseur (819) 292-3251

Curé : André Thivierge (418) 796-2044

Table des matières

Mot du maire	2
Budget 2015	3
Mot de l'inspecteur	1
Nouvelles municipales	5
Coffre aux trésors	5
Nouvelles de la CDECL	7
Fadoq	3
Croisière)
Fermières)
OTJ Leclercville 11	1
Calendrier février	2
Calendrier mars	3
CLD Lotbinière	1
Model entrepôt	5
Musée Marius Barbeau 16	5
Rendez-vous de l'emploi 17	7
Maison de la famille	3
19)
Santé mentale)
Monoxyde de carbone	1
Le smog et ses effets	2
La grippe	3
Contacts 24	1

Ouverture bureau municipal: Lundi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00

Mardi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00 Jeudi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00



Veuillez nous faire parvenir vos articles avant le 1er avril 2014 Courriel : lechodesfalaises@hotmail.com ou (819) 292-2331 Le comité du journal : Jocelyne Bernier, Benoît Lemay et Annie Jacques